

TERMES DE REFERENCE

Intitulé de la mission :

Assistance Technique pour l'animation d'une formation :
« **Développement économique local : Concepts, méthodologie et instruments** »

Lieu de la formation : Tétouan, Chefchaouen et Larache

Durée de la mission : Entre le 1 mai et le 30 juin 2018

Nombre de Bénéficiaires est de 40 participants

Activité 1.1. Conception et développement d'un programme de formation ENLIGNE. (Formation Complémentaire en Salle)

1. CONTEXTE

Le « *Programme de développement local et coopération intégrée du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie* », financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement, la Députation d'Huelva et le FAMSÍ, en partenariat avec les Communes de Tétouan, Chefchaouen et Larache, les Associations AMDC, ATDL, ADLarache et la Direction Générale des Collectivités Locales –DGCL- du Ministère de l'Intérieur, a pour objectif de renforcer la capacité institutionnelle et opérationnelle des communes marocaines et des pays prioritaires de l'entourage, ainsi que de leurs associations de collectivités locales, dans la définition et construction des politiques publiques et instruments de développement local, à travers des espaces internationales de concertation, génération et production de la connaissance et l'échange d'expériences.

Le Maroc a connu un important processus de décentralisation et de déconcentration administrative au cours de la dernière décennie qui lui conduit à l'adoption d'une Charte Communale en 2009 et, plus récemment, la Nouvelle Charte Communale de 2015, ainsi que l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution en 2011. Ces textes accordent un pouvoir sans précédent aux autorités locales et régionales, se trouvant aujourd'hui confrontées à l'élargissement de ses compétences et la disposition d'une normative très avancée, mais sans les moyens financiers suffisants pour accompagner cette démarche.

Dans ce contexte, certaines communes locales du pays, comme les Communes de Tétouan, Larache et Chefchaouen étudient la faisabilité de la création des ADELs comme un outil pour stimuler le développement économique local et accompagner la mise en place des plans développement communal d'un point de vue économique.

La création des ADELs au Maroc permettra de respecter les particularités économiques de chaque territoire à travers sa promotion et mise en valeur. L'approche DEL à travers les agences définira de nouveaux mécanismes de participation et établira comme axes transversaux le respect de l'environnement, l'inclusion des politiques de genre et la bonne gouvernance.

Dans ce cadre, et relatif à la mise en œuvre des agendas de la convention de partenariat signée entre la commune de Tétouan, FAMSÍ et l'ATDL en 2015, l'ATDL organisera deux modules de formation sur les Développement Économique Local -DEL-.

2. PRESENTATION DE L'ATDL

L'Association Tétouan de Développement Local est un outil offert par la commune de Tétouan aux institutions, entreprises et les citoyens pour promouvoir la croissance économique durable à Tétouan.

L'ATDL met en place des initiatives et des projets visant à améliorer le système productif basé sur des critères de qualité, d'innovation et de durabilité. À cette fin, l'Agence offre des services avancés d'appui aux secteurs productifs, notamment aux petites entreprises et entrepreneurs.

Les piliers de base de l'association sont la collaboration avec les acteurs locaux, la promotion de la culture entrepreneuriale et une attitude proactive à l'égard des institutions. À cet égard, la participation des acteurs locaux est essentielle à la construction du capital social nécessaire pour générer l'innovation, la connaissance et l'amélioration de la qualité de vie de la population locale.

La gestion efficace des ressources publiques, la promotion du territoire, la recherche, la formation, l'assistance technique et l'évaluation sont les services fournis par l'association pour atteindre ses objectifs. Ces services sont conçus pour fournir le travail de haute qualité avec les institutions, les entreprises, les entrepreneurs et les citoyens.

Secteurs d'intervention :

- Tourisme
- Artisanat
- Commerce
- Services
- Industrie

Services de l'ATDL :

- Renforcer l'action participative des acteurs sociaux et économiques dans le champ du développement économique local ;
- Accompagner les initiatives locales de développement socio-économique ;
- Création des projets de formation pour l'emploi et l'auto emploi ;
- Encouragement et encadrement des initiatives des jeunes qui ont pour objectif la promotion de l'auto emploi ;
- Création d'une banque de données qualitatives et quantitatives sur le développement local (ressources humaines, infrastructures...) à travers la collecte de données, l'analyse de statistiques, la réalisation des études et de diagnostics.
- La coopération dans la conduite et la gestion des centres et des établissements de développement local.

3. OBJECTIF DE LA FORMATION EN SALLE

Pour atteindre les objectifs du projet et répondre aux besoins soulevés lors des ateliers de diagnostic participatif dans l'aspect formation, il est impératif d'améliorer et de perfectionner les qualifications techniques et professionnelles des acteurs cibles. Dans ce sens, l'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des participants en matière de Développement Economique Locale.

Les aspects concernés, à titre indicatif, se rapportent à :

Les objectifs spécifiques visés par ce module de formation est de renforcer les compétences des participants en matière de :

1. Évolution du concept de développement économique local.
2. Politiques économiques et DEL: réflexions sur les paradigmes économiques.
3. Développement économique local et durabilité.
4. Planification territoriale du développement économique local.
5. Le rôle du secteur public dans les initiatives de DEL.
6. Accord public-privé.
7. Politique d'innovation et territoire. Le capital social Innovation sociale
8. L'économie locale et les agences de développement
9. Inclusion et égalité.
10. Financement de collecte de fonds-LED.
11. Étude des cas pratiques

Cet appel d'offre doit compléter la formation EN LIGNE réalisé par la société SOKIO.

L'**objectif de la formation ensalle** est de renforcer les contenus théoriques impartis en ligne ainsi qu'ouvrir le débat et l'échange des avis entre les participants de la formation.

4. DEROULEMENT ET BENEFICIAIRES DE LA FORMATION

Déroulement :

- Le module de Formation se déroulera dans des salles mises à disposition par les Communes de Chefchaouen, Tétouan et Larache ;
- La formation se déroulera en groupes restreints de 40 personnes ;
- La formation est à dispenser en langue française.

Bénéficiaires de la formation :

Les participants prévus à prendre part à la formation sont :

Les techniciens de la mairie, responsables du développement économique, de l'environnement, de la coopération, etc. Personnel technique des agences, techniciens et chefs d'associations et ONG locales dédiées au développement local, à l'environnement, etc. Profils du Tétouan, Chefchaouen et Larache mais aussi des autres communes.

5. OBLIGATIONS DE L'ATDL ET DU CANDIDAT

Obligations de l'ATDL :

Pour le bon déroulement de la formation, l'ATDL s'engagera à :

- Identifier et établir la liste des participants à la formation ;
- Assurer la disponibilité de la salle de formation ;
- Fournir au prestataire de service les documents disponibles sur le projet ;
- Prendre en charge la restauration des participants ;
- Prendre en charge les frais de l'assistance technique, dont fait l'objet le présent document ;

Obligations du candidat :

Pour mener à bien les prestations de formation le chargé de la formation est appelé à travailler en concertation avec le comité du projet. Il s'engagera à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques tracés pour le module programmé ;
- Adapter le contenu de module tant au niveau théorique que pratique au niveau des participants et aux conditions et spécificités de la région Tanger Tétouan el Hoceima ;
- Proposer un animateur expérimenté et spécialisé dans le thème de formation et avoir une expérience de 7 ans ou plus ;
- Remettre à la coordination du projet un document de base sept (07) jours avant la date du déroulement de la formation. Ce document doit contenir les objectifs pédagogiques, le contenu détaillé du module et les profils des formateurs désignés pour le module en question. Ledit document sera étudié et évalué par le comité du Projet ;
- Remettre aux participants les documents (un document par participant) en rapport avec le module traité, les supports pédagogiques et en fournir 04 exemplaires à la coordination du projet. Ces documents doivent être bien structurés, suffisamment détaillés et renfermer des illustrations pour constituer, par la suite, une référence pour les participants ;
- Fournir à la coordination du projet au terme du module, un rapport en (03) exemplaires rappelant les objectifs pédagogiques et le contenu du module accompagné d'une évaluation de la formation y compris les solutions suggérées, les attentes des bénéficiaires en matière de formation et une copie de l'exposé sur support Ppt ;
- Tenir une séance de mise au point avec les responsables de formation (SOKIO) avant le démarrage de la formation ;
- Accepter la présence du comité responsable de la formation ou son délégué pour suivre les actions pédagogiques tout en ayant le droit d'intervenir à chaque fois qu'il juge nécessaire et d'apporter les ajustements nécessaires au programme si les objectifs ne sont pas respectés par l'animateur ;
- Apporter ses propres moyens et supports pédagogiques nécessaires pour le bon déroulement de l'action pédagogique ;
- Appuyer la formation par des projections et autres (films vidéo, photos, Modèles etc.) traitant les aspects pratiques de la thématique du module et ou des expériences réussies ;
- Enregistre un **master classe** d'environ 20 minutes sur le thème du module. L'enregistrement sera réalisé à l'Agence Municipale du Développement de Chefchaouen. Les frais d'enregistrement seront pris en charge par le Programme.
- Assurer deux journées de formation en salle à Larache, Chefchaouen et Tétouan. Avec un maximum de 6 jours de formation (2 formations * 3 sessions, par ville) en dépendant du nombre d'élèves inscrits. La durée de chaque session est estimée à 5 heures.

6. QUALIFICATION DE FORMATEUR

- Formateur avec un diplôme en sciences économiques / sciences sociales ou similaire,
- Expérience dans des projets de développement économique local,
- Expérience de travail avec des agences de développement local et/ou des organisations de coopération,
- Expérience en dynamique de groupe et en formation,
- Connaissance des domaines de l'éducation virtuelle à distance,
- Excellent domaine de langue française (écrit et lu),

Le consultant doit joindre à son offre le CV et diplômes qui deviennent contractuels vis-à-vis de l'ATDL, et l'envoyer avant le 30/04/2018 aux Email suivants ; Par courrier ou en personne : Commune de Tétouan Al-Azhar- Espace citoyenneté / 93000 - Tétouan

Par Email : adel.decdaqui@gmail.com, sergio@andaluciasolidaria.org ou coordination.anmar@gmail.com

7. DELAI D'EXECUTION DE LA FORMATION

La formation sera organisée comme suit

Thématique	Nb de jours	Lieu	Date
Développement économique local	6 jours	Tétouan, Chefchaouen, Larache	Entre mai – juin 2018

8. REMUNERATION DES PRESTATIONS

- Les prestations du consultant couvrent à la fois :
 - Les frais pédagogiques ;
 - La documentation ;

9. MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué après livraison de la facture au nom de ATDL-FAMSI.

Le paiement sera effectué juste après l'exécution du module de formation et la remise des livrables suivants :

- Un rapport en trois exemplaires en support papier et numérique de la note méthodologique proposée par le prestataire de service pour le déroulement de la formation ;
- Un rapport en trois exemplaires en support papier et numérique du document de base de la formation : objectifs pédagogiques, contenu détaillé, profil de formateur désigné pour le module en question, évaluation de la formation y compris les solutions suggérées, les attentes des bénéficiaires en matière de formation et une copie Ppt de l'exposé ;
- Un rapport en quatre exemplaires du document de référence mis à la disposition des participants sur papiers et sur support magnétique ;
- Une facture en trois copies indiquant le montant total à payer.

10. COUT DE LA PRESTATION

Le prix de la consultation est le suivant :

DESIGNATION	Unité	Nombre	PU (TTC)(DH)	PT(TTC)(DH)
Organisation d'un module de formation en salle sur Développement économique local	Module	01	20 000,00	20 000,00

Arrêté la présente demande de prix à la somme de : Vingt Milles Dirhams.

A : Tétouan, le 16/04/2018